

PEPS

LE MAGAZINE DE LA PARENTALITÉ POSITIVE

n° 37

JUIN 2022 • 8,50 €

Compétition & Coopération

Vers un autre projet de société

• **Quand les règles ne sont pas les mêmes**
• Survivre au décalage entre nos ami.e.s et nous

• **Préparer la rentrée**
• Accueillir les émotions de nos enfants

• **Pensée visuelle**
• Faire des infographies en famille

La désobéissance civile pour les non-scolarisés

Face à l'impossibilité de se faire entendre du gouvernement, des personnes pratiquant l'instruction en famille ont créé le mouvement Enfance Libre afin de défendre le droit de choisir le type d'instruction donné à ses enfants. Si la nouvelle loi laisse la possibilité de demander l'autorisation de l'instruction en famille au motif d'une « situation propre à l'enfant », en assortissant cette demande d'un dossier décrivant le projet éducatif, dans la pratique, de nombreuses demandes se sont vues refusées. De plus, cette démarche n'est déjà pas compatible avec l'instruction libre, fréquemment pratiquée par les familles en IEF. En ultime recours, Enfance libre invite donc ses membres à entrer en désobéissance civile, c'est-à-dire à pratiquer l'IEF en refusant de se soumettre à l'obligation légale de faire une demande d'autorisation.

www.enfance-libre.fr

